



TOUS dans la rue. Demain, on continue !

Ordonnances Macron

Mardi 12 septembre 2017, nous étions 1100 manifestants dans les rues de Montbéliard, pour protester contre les ordonnances de M. Macron.

A Sochaux ce sont 2261 intérimaires et 2412 OP d'UEP en CDI PSA, force est de constater qu'il y a de la place pour l'embauche des intérimaires qui le souhaitent, d'autant plus que les finances de l'entreprise se portent bien, avec un nouveau record de 1,25 milliards d'euros de bénéfices.

Le 21 septembre, la mobilisation doit être une priorité on continue !

Nous appelons tous les salariés du site de Sochaux, de toutes catégories professionnelles, CDI, CDD, Intérimaires, CDI I, Bex, salariés des entreprises sous-traitantes ainsi que les autres organisations syndicales à se mobiliser plus nombreux encore que mardi 12, pour dire NON aux ordonnances Macron. Car, il est encore possible de faire reculer le gouvernement.

Que l'on soit en CDI ou en intérim, nous sommes tous attaqués et c'est tous ensemble par l'action collective que nous pouvons répondre efficacement aux attaques du gouvernement et du MEDEF.

L'action collective est la seule voie possible pour pouvoir faire reculer le MEDEF et le gouvernement !

Rendez-vous :

JEUDI 21 SEPTEMBRE 2017

À 14h au champ de foire de Montbéliard.

Le mot d'ordre national couvre tous les salariés se déclarant en grève sur l'ensemble de la journée.



La grève est un droit, aucun salarié ne peut se voir sanctionner de quelques façons qu'il soit, pour un motif de grève.

Rappel : Chaque manifestant, chaque gréviste se bat pour ses droits et l'intérêt collectif. Lorsque la direction demande à des salariés de remplacer des grévistes cela nuit à la défense de nos intérêts.

Ceux qui hésitent à rejoindre le mouvement doivent rester solidaires en refusant de remplacer les grévistes !

La loi est stricte : elle interdit de faire remplacer les grévistes par des intérimaires.

Le gouvernement prétend que ce projet de loi fera baisser le chômage.

Faux ! Le code du travail n'a rien à voir avec le chômage. Il y a du chômage car les patrons licencient pour faire plus de profits. D'ailleurs, les représentants du MEDEF affirment déjà qu'il ne faut pas s'attendre à des vagues d'embauches. Et, d'ailleurs, tend à généraliser la précarisation du travail.

L'accord d'entreprise devient la loi face au code du travail national.

Vrai ! avec un accord d'entreprise, PSA pourrait imposer des semaines de 40H00 ou 42H00 de travail. Et dans les usines qui lanceront un nouveau véhicule, PSA pourrait imposer 40H00 de travail par semaine, ou plus, pendant 2 ans ou 5 ans en fonction de ses besoins.

Le temps de travail ne sera plus décidé nationalement mais dans chaque entreprise.

Vrai ! Sur les rémunérations par exemple, la prime d'ancienneté, la prime de 13^{ème} mois, la prime d'équipe, les primes d'heures supplémentaires seront rediscutées au niveau de l'entreprise. PSA par exemple, aura le droit de remettre en cause ou de baisser toutes ces primes. Il passera par un accord d'entreprise signé par la majorité des syndicats. Le NCS et le NEC cautionnés par les autres syndicats ont aggravé nos conditions de travail, bloqué les salaires, gelé les embauches, modulé nos horaires.
Avec le projet Macron et l'usine du FUTUR ce sera encore pire !

Le gouvernement prétend que cela ne concerne que les petites entreprises.

Faux ! Il concerne tous les salariés car il explose le code du travail, c'est-à-dire les règles communes qui organisent le travail. Comme toujours, ce sont d'abord les grosses entreprises qui vont en profiter.



La CGT dénonce mais aussi exige :

- Le retrait des ordonnances Macron, l'abrogation de la loi Travail, Rebsamen, Santé, NOTRE et toutes les lois régressives...
- L'augmentation des salaires, des pensions, des minima sociaux,
- Le SMIC à 1800€ Brut
- Le passage aux 32h avec maintien de salaire,
- L'égalité salariale et professionnelle entre les femmes et les hommes,
- La retraite à 60 ans à taux plein et la reconnaissance de la pénibilité,
- Une politique industrielle créatrice d'emplois, répondant aux besoins des salariés,
- Une protection sociale de haut niveau,
- Le maintien et le développement des Services Publics au plus près des usagers,
- La fin des exonérations de cotisations sociales, de la fraude et de l'évasion fiscale !

Venez nous rejoindre

Bulletin de contact et de syndicalisation	
Je souhaite :	Nom : Prénom :
<input type="checkbox"/> Prendre contact	Adresse :
<input type="checkbox"/> Me syndiquer	Code postal : Ville :
	Email : Tél. :
	<u>Catégorie professionnelle :</u> Ingénieur - Cadre - Employé - Technicien - Agent de Maitrise
03 81 94 25 90	cgtpsa.sochaux@laposte.net
3 rue de Pontarlier - 25600 SOCHAUX	